

Pour cette réunion organisée en présentiel à Rostrenen, huit membres du bureau sont présents : Jean-Marc DELCOURT, Jean BERTHO, Marie-Paule LUCRY, Marithé FALEZAN, Annick GOURMELIN, Michelle BLOND, Anne-Marie NICOLAÏDES et Françoise VAULEON. Est excusée Jacqueline DURAND. La séance démarre à 9 h 45 selon l'ordre du jour transmis au préalable par Jean-Marc.

1 – Etat des lieux et perspectives

a) Licences et promotion

Avec **910 licenciés dont 141 nouveaux**, le bilan est positif ; cet indicateur est un bon baromètre de la santé d'un groupe et démontre que ce qu'on fait pour accueillir les joueurs est payant. Le chiffre référence, « avant Covid », est de 946 licenciés, et nous sommes encore plus proches de la meilleure saison en ce qui concerne les nouveaux (*145 en 2019-2020*). La disparition du club d'Erquy s'est traduite par une perte de 21 joueurs (*seuls deux licenciés sur 23 ont pris leur licence à Plérin*).

On sait bien aussi que des joueurs animent des séances dans des clubs non affiliés qui constituent en définitive une « concurrence déloyale ». Nous sommes de plus en plus convaincus qu'il faut **limiter l'accès à Duplitop** aux seuls joueurs qui animent des séances dans leur club d'affiliation. C'est une décision qui relève de la Fédé, et Jean-Marc, porteur du projet, espère qu'il va aboutir au CA de la Fédé de juin. Ce sera aux présidents de clubs de dire à quels joueurs donner le droit d'utiliser Duplitop. Jean-Marc précise que Duplijeu pourra être installé sans avoir implanté Duplitop, ce qui n'est pas le cas actuellement.

Beaucoup de joueurs sont arrivés en février/mars ; difficile de les garder s'ils ne prennent pas leur licence. Le championnat de France « promotion » (*mi-mai*) déterminant le départ de la validité des nouvelles licences pour la saison suivante, le Comité a décidé de faire un geste pour **encourager les nouveaux joueurs précités à se licencier** : il prendra en charge la différence entre la licence « découverte » et la licence « renouvelée ».

Il nous faut également réfléchir aux **actions à mener au printemps** pour que les personnes nouvellement arrivées dans nos villes ou souhaitant changer de loisir aient toutes les informations relatives à l'activité scrabble. Il nous faudra également trouver une solution pour les personnes dans la tranche d'âge 25-55 ans qui n'ont pas la possibilité de venir en club.

b) Clubs en difficulté

Chaque année, deux à trois clubs font face à des difficultés liées au changement de présidence..., pas toujours facile à renouveler. Mais la relève finit toujours par arriver (*Carhaix en est un bon exemple*).

Parmi les clubs à soutenir, il y a **Quimperlé**, toujours présent mais qui n'organise plus de compétitions, **Landivisiau** où un changement de présidence se profile... sans candidat. La solution passe peut-être par une co-présidence. Ce club compte 42 joueurs, dont 3 font de l'arbitrage ; il y a donc un bon potentiel. **Dinan** mérite aussi notre attention, même si la forte implication de la présidente de St-Malo lui a permis d'honorer l'organisation des compétitions initialement prévues au calendrier.

c) Perspectives de création

Dans le 35 : à **Redon**, situé dans le sud du département et proche du 56 et du 44, un club est sur le point d'être créé. Christiane Wyns en sera responsable, tout en gardant Ambon. Un redécoupage des secteurs sera évoqué lors de notre CA de juin pour prendre éventuellement en compte la proximité de La Gacilly.

Dans le 56 : à **Larmor-Plage**, un club est en cours de constitution sous la houlette de Monique Baudry.

Dans le 22 : Serge Lucry tenterait bien l'aventure à **La Roche Derrien**.

2 – Calendrier

a) Nouveautés

Les **phases 1, 2 et 3** sont **remplacées par trois journées de qualification par série** : un TH3 pour les séries 1, 2 et 3 (*le 15 octobre*), un TH3 pour les séries 4 (*le 26 novembre*) et un TH2 pour les séries 5, 6 et 7 (*le 2 décembre*). Ces tournois se joueront **en open** : tous les joueurs pourront donc y participer ; ils auront des points et des % de série, mais seuls seront qualifiés pour le championnat de France les joueurs des séries concernées par la journée de qualif. Les **championnats de France** et **VDR** se joueront **aussi en open**. Les comités disposeront de places pour compléter chaque championnat : pour les VDR, les places restantes seront attribuées lors du simultané de janvier ; pour les autres, ce sera lors du championnat de Bretagne.

Un passage des compétitions à 2' 30 au lieu de 2 ' est envisagé (*sauf pour le championnat de France individuel*). Enfin, un championnat en parties originales pourrait être créé à Vichy à la place du tournoi d'Auvergne.

b) Ronde 2023

Les responsables de secteur ont commencé à recueillir les intentions d'organisation de TH2 au titre de la Ronde de Bretagne. Compte tenu d'un début assez tôt en juin, il ne va pas falloir tarder à communiquer les dates afin que soient effectuées dans les temps les demandes d'homologation.

c) Saison 2023-2024

Les membres du bureau passent en revue un premier projet où sont figurés les compétitions nationales et y insèrent celles organisées localement. Outre les nouveautés vues en a), à noter deux principaux changements :

. remplacement des deux TH2 organisés au profit du Neurodon par une **semaine de la solidarité** prévue du lundi 12 février ou samedi 17 février. Chaque comité organisera son propre tournoi (*en une ou deux parties*) au cours de cette semaine. Un **fonds national de solidarité** sera créé afin d'apporter de l'aide à une cause précise. Ce projet sera finalisé lors du CA de la Fédé de juin ;

. **pas de festival de Quiberon en février 2024**, les travaux de réfection de la salle habituelle débutant en novembre 2023. Une récente réunion entre Jean-Marc, Colette et Jean, a permis de se rendre compte qu'il n'y avait pas de solution satisfaisante au niveau de la capacité des salles. Il n'y aura pas non plus la possibilité de jouer à Erdeven en complément des salles de Quiberon puisque leur salle sera aussi en travaux. Il reste **un créneau** avant le démarrage des travaux, entre Sarzeau et Nantes, soit du mardi 3 octobre au dimanche 8 octobre (*ou au samedi 7*). Jean-Marc attend le résultat de la réunion du Comité des Pays de Loire, Nantes organisant son TH3 en multiplex le 8 octobre. Si accord, Quiberon proposerait un TH3 le dimanche 8 pour intégrer le multiplex de Nantes. Cette solution nous permettrait de ne perdre qu'une année (2025), à moins de trouver une autre date pour celle-ci...

Jean-Marc évoque aussi les difficultés qu'ont de plus en plus de joueurs à se déplacer, en particulier en automne-hiver quand il fait nuit tôt. Il propose d'expérimenter l'organisation des **championnats départementaux** se déroulant à cette période **avec une partie à 10 h 30 et l'autre à 13 h 30**. Les clubs qui le veulent, et le peuvent en fonction des salles, pourront tester cette formule lors de la prochaine saison. Ces horaires pourraient aussi être adoptés pour la journée 1 des interclubs bretons.

3 – Développement du scrabble classique

Depuis plusieurs années, on constate en Bretagne les difficultés à développer cette formule de jeu. Seuls Plérin et Quimper réussissent à maintenir des séances de scrabble classique. Au niveau national, les pratiquants sont plus jeunes que ceux jouant en duplicate.

Une nouvelle application, **Classijeu**, vient d'être mise gratuitement à disposition des licenciés (*elle sera à 5 € pour les non licenciés*). Pour la télécharger, la clef est la même que celle utilisée pour Duplitop/Duplijeu.

Jean-Marc est persuadé que le classique peut exister et se développer, et il faut que nous en soyons tous convaincus aussi.

Ce développement pourrait passer par la création d'un **challenge classique au niveau de la Bretagne**, payant, avec inscription en septembre et une programmation de matches à jouer en ligne. Ce challenge permettrait d'identifier les joueurs bretons intéressés par le classique et de trouver des participants aux deux compétitions bretonnes programmées sur la saison 2023-2024.

Avant de démarrer, il est nécessaire d'établir un règlement. Jean-Marc fera une proposition pour notre CA du 2 juin prochain.

4 – Développement du scrabble scolaire

Quelques personnes se démènent pour donner de la consistance au scrabble scolaire dans le 29, le 35 et le 56, pratiquement inexistant dans le 22.

Le gros problème du scrabble scolaire est qu'à part le concours, après il n'y a rien. Dans l'idéal, il faudrait créer une structure avec un club à la clef pour suivre les joueurs. Cette solution est difficile à trouver entre les jours et les horaires des élèves, et l'éloignement entre les différents joueurs.

5 – Election du bureau régional

L'Assemblée Générale est fixée au 9 novembre, et elle sera électorale. Jean-Marc fait un tour de table pour connaître les intentions des uns et des autres.

Ce dernier point clôt la séance qui est levée à 16 h.